

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3031

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 380 de Mme Magnier

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. Le troisième alinéa de l'amendement, qui découle des règles de gage, n'est pas nécessaire dès lors que le Gouvernement est favorable à l'amendement.